



Projet Pédagogique
ALAE Périscolaire
ALAE Pont Neuf
Année 2020-2021

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Présentation de la structure..... | 3 |
| L'ENVIRONNEMENT DU PROJET..... | 3 |
| Champs d'action du projet..... | 3 |
| Caractéristiques..... | 3 |
| La structure..... | 5 |
| Les dispositifs..... | 6 |
| LE PUBLIC VISE..... | 7 |
| Caractéristiques par tranche d'âge..... | 7 |
| Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs..... | 9 |
| LES OBJECTIFS DU PROJET..... | 11 |
| Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange..... | 11 |
| Les objectifs du PEL – PedT..... | 12 |
| Les objectifs du Plan Mercredi..... | 13 |
| Les objectifs généraux..... | 15 |
| Les objectifs opérationnels Chaque objectif général se décline ensuite en plusieurs objectifs opérationnels..... | 16 |
| Les projets d'activités..... | 17 |
| Les projets d'enfants..... | 18 |
| LES METHODES PEDAGOGIQUES..... | 20 |
| LES MOYENS..... | 21 |
| Les humains..... | 21 |
| Le fonctionnement de la structure..... | 24 |
| Les activités | 27 |
| Annexes protocole COVID-19..... | 27 |
| L'EVALUATION..... | 30 |
| Les outils d'évaluation..... | 30 |
| La Charte de qualité..... | 30 |
| Le projet pédagogique..... | 31 |
| Les réunions d'équipes..... | 31 |
| Bilan d'équipe et évaluation individuelles..... | 31 |
| Bilan des organisations et des partenariats..... | 32 |
| Bilan d'activités..... | 32 |
| L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP..... | 33 |
| La Fédération Léo Lagrange Fédération..... | 34 |
| ANNEXES..... | 36 |

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2020/2021 à 2023/2024 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **9 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Lors de ce renouvellement d'appel d'offre, la Fédération Léo Lagrange Méditerranée s'est vue attribué également le lot n°2 concernant la partie « Ouest » de Perpignan :

- **4 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **5 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Caractéristiques

Contexte

Perpignan (*Perpinyà* en [catalan](#)) est située dans le [département](#) des [Pyrénées-Orientales](#) et la [région Occitanie](#). Les habitants de Perpignan sont appelés les *Perpignanais*.

Selon l'[INSEE](#), sa population municipale *intra-muros* était de 122 765 Perpignanais et Perpignanaïses en 2018.

Géographie

Le paysage de Perpignan est surtout marqué par le [Pic du Canigou](#) (2 784 m), situé au sud de la ville juste à la frontière espagnole et visible depuis le centre-ville.

Perpignan s'étend du nord au sud sur près de 13 km et d'est en ouest sur près de 12 km.



Les espaces verts

Perpignan est une [ville fleurie](#), elle abrite plusieurs parcs. En voici les principaux :

Au centre-ville, Square, les Allées [Maillol](#), Le Jardin de la digue d'Orry, Le Jardin de la pépinière, Le Jardin des remparts, Les Jardins de la Basse, Le Jardin Terrus, font partie des plus connus.

Au sud, nous avons le [Parc Sant Vicens](#), le Parc des sports (moulin à vent), [Serrat d'en Vaquer](#), Las Canals.

Au nord, nous y trouverons entre autres le Parc Maillol.

Le quartier du Bas Vernet

Il réunit 1225 logements où logent 3050 habitants soit 2.8 % de la population de la commune de Perpignan. Il est divisé en plusieurs secteurs : Clodion I, Clodion II, Torcatis et Roudayre.

C'est un quartier qui concentre plus de jeunes que sur l'ensemble de la ville : on n'y trouve 45 % d'enfants et de jeunes de 0 à 25 ans et 14% de retraités. La taille des ménages est plus élevée dans le quartier que sur l'ensemble de la commune 2.7 enfants par famille contre 2.04 dans la commune, il y a un taux de grande famille (5 personnes et plus) de 16 % contre 5% dans la commune.

Le quartier joue un rôle d'accueil pour les populations immigrées qui s'y trouve fortement concentrées 27% contre 8.6% sur Perpignan, ces personnes sont originaires, en majorité d'Afrique du nord. La situation économique des familles, 45 % sont en situation de précarité, elles ont des revenus de transfert (Les aides Assedic, revenu minimum d'insertion, allocations divers et minima sociaux) et 23% sont des salariés (en contrat à durée indéterminé ou déterminée) les catégories socioprofessionnelles sont issues du secteur tertiaire, services, restauration, bâtiment, agriculture.

Le quartier a profité du plan national de rénovation urbain (PNRU) : l'objectif principal était de créer des espaces verts, des espaces de jeux, des lotissements, un stade, afin d'ouvrir le quartier vers l'extérieur.

Les quartiers alentours

Liste des Quartiers de Perpignan (non exhaustive)

Haut-Vernet, **Bas-Vernet**, Moyen-Vernet, Saint Jacques, Saint Gauderique, Mailloles , Château-Roussillon, Moulin à Vent, Saint-Mathieu, Saint-Jean, Perpignan-Bompas, De la Gare, Saint-Assisclé, Parc Ducup, Les Remparts, Massilia, Clos Banet, Porte d'Espagne, Catalunya, Saint Charles, Les Coves, Saint Martin, Pascot , Mas Balande.

Les groupes scolaires du quartier Bas Vernet :

Groupe scolaire (maternel et primaire) **Pont Neuf** dont l'effectif est de **80 enfants** en maternel et de **139 enfants** en primaire. Les familles rattachées à cette structure sont essentiellement résidentes dans les lotissements, maisons, villa et HLM des alentours.

Groupe scolaire (maternel et primaire) **Victor Duruy**.

L'école maternelle accueille **145 enfants** et l'école primaire accueille **201 enfants**. L'école est située au centre du quartier, les enfants fréquentant cette école résident en majorité dans les immeubles HLM (habitation à loyer modéré), autour de l'établissement scolaire.



Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve la Têt.

L'INSEE procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

L'ALAE Pont Neuf se situe dans le quartier du Bas Vernet sur l'école Pont Neuf.

La structure

L'ALAE Pont Neuf - ALAE primaire sur le temps périscolaire, se trouve implanté au cœur du quartier du Bas Vernet dans le groupe scolaire Pont Neuf, situé dans la ville de Perpignan (anciennement ZUS) et placés en REP/REP+ (Zone Urbaine Sensible/Réseau d'Éducation Prioritaire).

Ce site se trouve à Perpignan, 2 rue Hondrat, entouré d'une petite zone pavillonnaire et majoritairement d'immeubles type « HLM ».

Il est ouvert sur le temps scolaire (*cf fiche d'identité*).

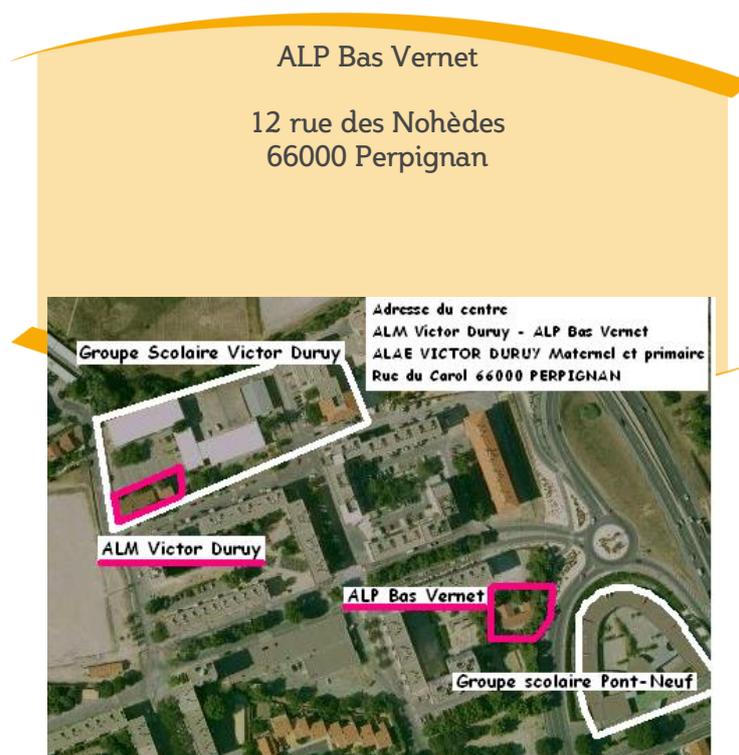
En tant qu'accueil de loisirs associé à l'école, nos locaux se situent directement dans l'école.

Le directeur de l'ALAE est aussi responsable de l'ALSH périscolaire (Mercredis) et extrascolaire (Vacances)

Le public accueilli est en grande partie issu du quartier Bas Vernet et ses alentours. Il se caractérise principalement par des personnes en situation de précarité. Nous constatons une faible mixité culturelle : les cultures d'origine du public sont majoritairement marocaines, turcs, algériennes (Pays du Maghreb), une très faible proportion d'origines latines et européens. Cette diversité est spécifique, notamment dans la relation aux familles (barrière de la langue, traditionalisme, analphabétisme, communautarisme...).

Les locaux (Ecole) de l'ALAE Pont Neuf appartiennent à la ville de Perpignan, l'espace et les salles sont sous la responsabilité du directeur de l'ALAE durant le temps périscolaire.

Depuis 2007, la gestion pédagogique, humaine et financière nous est déléguée par le biais d'un marché à bon de commande (renouvelé en Août 2020)





Fiche d'identité

Type : Accueil de loisirs associé à l'école élémentaire

Fréquence : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 11h45-13h50/17h00-18h15

Public : 72 maximum de 6 à 12 ans (Habilitation DDCS)

Lieu : Groupe scolaire Pont Neuf 2 rue Hondrat 66000 Perpignan

Organisateur : Mairie de Perpignan

Équipe : 2 animatrices référentes (tous les temps) – dont 1 est détaché en tant qu'adjointe le midi + 1 directeur + 1 animateur temps du midi uniquement

Formules et modalités d'accueil ALAE Pont Neuf

ALAE Pont Neuf

(Lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Les inscriptions et le règlement des factures se font en mairie ou dans ses annexes.
Les parents peuvent inscrire leurs enfants à l'ALAE (matin-midi-soir), et/ou au restauration scolaire. Chaque formule est indépendante et peut se cumuler (ou pas).
Les enfants ne mangeant pas rentrent chez eux. Des accueils et départs échelonnés sont proposés, les parents peuvent récupérer leurs enfants entre 11h45 et 12h30, et les ramener entre 13h30 et 13h50, s'ils sont inscrits à l'ALAE (ceci concerne les élèves externes).

Le soir, le temps de goûter prend place de 17h à 17h30 dans tous les cas.

Ensuite, les parents se voient proposer deux formules :

« **Pôle libre et détente** » : durant lequel le départ est échelonné entre 17h00 et 18h00.
« **L'espace leçon** » : Lundi, mardi, Jeudi - si les familles choisissent cette option les enfants ne pourront être récupérés entre 17h30 et 18h00 puisque qu'ils feront leurs devoirs.
A 18h00, nous ouvrons aux familles. Le public peut être récupéré jusqu'à 18h15.

Cet accueil est habilité par la DDCS, nous respectons les taux d'encadrement suivants :

- 1 animateur pour 14 enfants d'âge élémentaire le midi.
- 1 animateur pour 18 enfants d'âge élémentaire le soir.

Les dispositifs

La Ville de Perpignan mène depuis plusieurs années une politique éducative volontariste. La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées et pilotées par le biais du **projet éducatif local et d'un Contrat Enfance Jeunesse**.

Suite à la refondation de l'école la ville de Perpignan a signé un PEDT qui reprend et précise les valeurs éducatives définie conjointement avec les partenaires du PEL.

Le PEDT est formalisé par secteur « collège », l'ALAE Pont Neuf dépend du secteur « PAGNOL » regroupant plusieurs sites du quartier nord de Perpignan (Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)



Les différents dispositifs éducatifs de la ville de Perpignan :

- PEL
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité
-

Ce projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du PEDT de la ville de Perpignan. Le projet éducatif de territoire (PEDT) a été réactualisé pour les années 2018 à 2021, ses principaux objectifs sont les suivants :

- *Privilégier le bien-être de l'enfant*
- *Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement*
- *Participer à la construction d'une citoyenneté active*
- *Développer les complémentarités éducatives*

Ce document est principalement destiné à l'organisateur, aux familles et aux enfants accueillis, aux animateurs et tout autre acteur éducatif intervenant auprès du public. (cf partie

LE PUBLIC VISE

En tant qu'ALAE : l'inscription est ouverte à toutes les familles des enfants fréquentant l'école Pont Neuf.

Le tarif s'applique en fonction du quotient familial CAF ou de la MSA (Mutuelle agricole)

Caractéristiques par tranche d'âge

L'accueil de loisirs primaire du Bas Vernet accueille les enfants de 6 à 13 ans

| Besoin... | De 3 à 6 ans |
|------------------------------------|--|
| D'imitation/ de création | Désir d'autonomie parallèle à une dépendance étroite vis à vis de l'entourage ; imitation d'un rôle, d'un personnage. Les créations individuelles symboliques (le dessin, la pâte à modeler) représentent quelque chose pour l'enfant qui crée ce qu'il a vu, entendu ou vécu. L'enfant utilise des signes, des symboles. |
| de fiction, imaginaire/ de réel | Jeux symboliques Besoin de connaître les choses par leur nom, de connaître les qualités et la structure des objets. |
| De socialisation/ d' « autonomie » | La socialisation s'amorce et s'instaure. L'enfant prend parallèlement conscience de lui et d'autrui. Besoin d'être seul, de se séparer du groupe quand on en a envie. |
| D'aimer, d'être aimé/ | Etablissement de la relation triangulaire : enfant-père-mère. Le père devient le second pôle d'intérêt de la vie de l'enfant. Période de construction du moi avec opposition : amour de soi, imitation. |
| De mouvement | Age déménageur, acrobate |



| | |
|---|--|
| De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger | Jouer à avoir peur, aller à la découverte de l'inconnu, trouver les limites de son corps. |
| D'activité/ de « ne rien faire » | A 3 ans : Age déménageur A 4 ans : L'enfant peut concevoir et décrire les transformations des objets. Expérimentation des quantités et des volumes. |
| | Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde , des autres, intérioriser ses expériences . <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux. |

| Besoin... | De 7 à 9 ans | De 10 à 13 ans |
|---|--|--|
| D'imitation/ de création | Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social. Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement. | Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande. Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création. |
| de fiction, imaginaire/ de réel | Jeux symboliques Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification. | Possibilité d'intérioriser, rêverie. L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire). |
| De socialisation/ d' « autonomie » | Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants. Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte. | Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent. Envie d'indépendance, responsabilité |
| D'aimer, d'être aimé/ | L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants. | Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents. |
| De mouvement | L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles | L'enfant contrôle encore mieux ses mouvements. Augmentation de la force début de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, règles assimilées rapidement |
| De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger | L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante. Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe. | Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère. |



| | | |
|----------------------------------|---|--|
| D'activité/ de « ne rien faire » | Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété. | La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité. |
| | Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences. <ul style="list-style-type: none">➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels➤ Possibilité de silence➤ Aménagement permettant de se reposer➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux | |

Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

Il est important de rappeler que le directeur de l'ALAE élémentaire Pont Neuf gère aussi l'ALSH périscolaire (Mercredis) et extrascolaire (Vacances). 2 animateurs et lui-même sont déployés sur ces trois structurations dans le but d'une continuité et d'une cohérence éducative (« Plan Mercredis »)

L'école Élémentaire Pont Neuf se trouve à 200 mètres de l'ALP Bas Vernet.

L'équipe enseignante est composée de 7 enseignantes et 1 enseignant, 1 RASED, 1 agent qui s'occupe du restaurant scolaire et 2 personnels techniques pour les ménages.

Le Projet d'Ecole Pont Neuf :

Le projet d'école est établi conjointement entre la directrice de l'école maternelle et celle de l'école primaire. Ses axes principaux sont les suivants :

- Faire de la relation Ecole / Famille un élément majeur de la réussite scolaire.
- Personnaliser les parcours scolaires
- Ancrer l'éducation artistique et culturelle
- Renforcer la politique de santé et la pratique du sport
- Accélérer le développement du numérique à l'école
- Responsabiliser les équipes et les élèves à tous les niveaux

Le directeur de l'ALAE fait en sorte que son équipe prenne connaissance de ces axes majeurs, de manière à inscrire son projet pédagogique et les actions de l'équipe dans une complémentarité à l'école.

Les coopérations : Nous participons au conseil d'école (Le directeur), au marché de Noël (Décembre) en y vendant des objets ou biscuits pour la caisse de l'école ; et à la fête de fin d'année (Mai) – Nous avons aussi établi un projet BCD en partenariat et décroché une enveloppe de 1000 euros auprès de la caisse des écoles afin de rééquiper la bibliothèque qui est un espace mutualisé « Ecole/ALAE » en matériel neuf (tapis, coussins, poufs) et nouveaux livres.

Les enfants :

Effectif / tranche d'âge :

Début 2020 (janvier à juin) – Post Confinement

| | | | |
|--|--------------|-----------------|--------------|
| | Temps | 6-12 ans | TOTAL |
|--|--------------|-----------------|--------------|



| | | | |
|--|----------------------------|-----------|-----------|
| | | | |
| <u>A.L.A.E</u> <u>Élémentaire</u> | Midi (restaurant scolaire) | 32 | 32 |
| | Midi (accueil échelonné) | 7 | 7 |
| | Soir | 19 | 19 |

En moyenne :

Les chiffres sont stables en rapport à l'année précédente. La cantine n'est pas à sa capacité maximale puisque 2 tables de 6 sont vides.

On constate une mixité garçon/fille à peu près égale (50/50)

Il est à noter que la proportion de CM2 baisse (plus que 3 à 4 enfants) en rapport à l'année précédente : 10% de l'effectif journalier

La proportion de CP et CE1 représente 70% des enfants accueillis

Les CE2 et CM1 20%

Dans son quotidien : le public fréquente beaucoup les espaces jeux extérieurs avec balançoires, l'espace avec la pyramide et les city stade. Certains enfants pratiquent le football au club du Bas Vernet, d'autres la boxe sur l'avenue Torcatis. (Majoritairement les garçons) – Certains garçons pratiquent le Rugby à XIII près du Lycée Maillol. Très peu de filles pratiquent une activité sportive.



LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- L'Enfant dans sa singularité :

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- L'Enfant acteur :

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- Une équipe engagée et impliquée :

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation. Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- La place des familles :



Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **Un accueil qui s'inscrit dans un territoire :**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire. En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées. Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL – PedT

Le Projet Educatif Local (PEL) s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEDT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances »



Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. *De l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC),*
2. *De l'éveil aux langues étrangères,*
3. *De l'éducation sportive,*
4. *Du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)*
5. *D'un espace leçon*

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus :

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un



contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »

Dans le cadre du plan mercredi, les accueils de loisirs du mercredi deviennent « périscolaires » et sont intégrés dans un projet éducatif territorial ; ils doivent être déclarés comme accueils collectifs de mineurs à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCS/PP) du département où ils sont organisés.

Dans les projets mis en œuvre les mercredis, nous rechercherons :

- La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant (ALAE, extrascolaire et périscolaire)
- L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
- La mise en valeur de la richesse des territoires
- Le développement d'activités éducatives de qualité

Quelle continuité pédagogique en pratique au Bas Vernet ?

Garantir cette continuité éducative sera une finalité majeure : Pour se faire, le but est clair, les directeurs accompagnent leurs différentes équipes afin d'harmoniser nos méthodes et pratiques sur tous les temps et tous les sites du public accueilli sur le secteur Bas Vernet.

Des temps de rencontres, des formations seront développés. Les projets et fonctionnements communs renforcés (ALSH extrascolaire et périscolaire Duruy et Bas Vernet /ALAE Duruy et Pont Neuf)

Pour se faire, nous pouvons déjà nous appuyer sur :

Des équipes professionnelles et référentes : Le directeur, épaulé de 2 adultes référents sont présents sur toutes les structurations auprès du public. Du temps de l'ALAE (lundi, mardi, jeudi et vendredi – temps du midi et soir) en passant par les ALSH des mercredis et des vacances. L'équipe de l'ALAE et de l'ALM Victor Duruy profitent des mêmes dispositions.

Des règles et des méthodes pédagogiques communes : Les projets pédagogiques des 3 structurations prennent en compte ce souci de continuité éducative : le rôle, l'attitude et le positionnement des adultes responsables sont similaires d'un temps à l'autre. Etant donné que nous restons sur le même secteur auprès du même public, il est primordial de maintenir cette harmonie dans nos pratiques. Mêmes acteurs et donc mêmes règles et discours de l'adulte identique – Les fonctionnements de 2 restaurants scolaires sont identiques (Pont Neuf et Duruy) étant donné que nous mangeons sur Duruy le mercredi et les vacances.

Les « espaces leçons » aussi sont réfléchis en partenariat Pont Neuf/Duruy (ALAE soir)

Les heures des accueils (matin, midi, soir et accueil échelonnés) aussi ont une logique commune. Le travail de formation et de régulation mené sur les temps de réunion et de préparation de l'équipe d'animation s'effectue aussi dans cette ligne de conduite dans le but de maintenir un positionnement de l'adulte responsable commun et rassurant à tous les sites du Bas Vernet

Des projets de qualité et des actions suivies : Le projet anti gaspillage est valable sur tous les temps, quel que soit la structuration ou le restaurant scolaire/extrascolaire. Une action ponctuelle sur la propreté Urbaine avec le cadre de vie est à nouveau prévue.

Un projet (toujours avec le cadre de vie) plus dense devrait voir le jour en Février 2020 mêlant des interventions sur le temps périscolaire et extrascolaire.

« Médiante 66 » : L'action « Economisons l'énergie à l'école » nous sera à nouveau proposée cette année



Un Projet RUGBY à XIII en partenariat avec l'école Pont Neuf devrait aussi voir le jour courant Novembre 2020 sur tous les vendredis jusqu'à fin Juin 2021

Projet passerelle : les mercredis et Vacances à partir de janvier 2021 (ALM vers ALP) - **Projet pédagogique ALSH**

Des locaux, ressources et espaces mutualisés : Le directeur gère le budget alloué des 3 structurations. Il est responsable des lieux et bâtiments sur son temps de face à face avec le public. Les Locaux ALP peuvent servir sur le temps ALAE pour des projets et actions plus longues, ainsi que pour les réunions d'équipe de direction Leo Lagrange. Le matériel et les ressources sont aussi utilisables d'un temps à l'autre.

Activités DDCS : Chaque année nous profitons de créneaux d'intervention et d'initiations sportives encadrées par des entraîneurs diplômés – Le programme ne nous est pas encore communiqué.

Les outils Léo Lagrange : Représentatifs de l'identité et des valeurs de notre association : *La Charte qualité, la Boîte débat, le Calendrier de l'animateur, les fiches d'activités Défis et différences et Supercap, Les jeux Citadroit, Equilibro, Pose photoprose, Planète Agora* ou encore *Otochtonia...* pour ne citer qu'eux – Autant de jeux et supports d'intervention innovants à disposition de l'équipe d'animation et qui peuvent être utilisés sur tous les temps (ALAE/ALSH périscolaire/ALSH extrascolaire) –

Nous nous sommes inscrits à la Minute Leo – projet vidéo à rendre avant le 27 Novembre
L'outil « Défis et différences » sera utilisé dans le cadre d'un projet sur le cycle 5 (Novembre et décembre 2020)

Les objectifs généraux

Notre projet pédagogique s'appuie ainsi sur le projet de la Fédération Léo Lagrange, tout en faisant du lien avec le P.E.D.T :

Nous ferons la distinction entre les objectifs à atteindre pour l'adulte responsable : qui relève des missions, du rôle et de l'attitude de l'animateur (partie I), et les objectifs pédagogiques vis-à-vis du public (partie II)

I Rôle et attitude de l'animateur

1/ Assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant

- Avoir un comportement, une tenue et un vocabulaire approprié
- Formuler des règles de sécurité non-négociables
- Rappeler et répéter ces règles
- Donner des consignes de sécurité lors des activités, jeux et sorties du centre
- Surveiller activement l'individu, le groupe
- Ne pas abuser de son autorité pour des futilités
- Ne pas déstabiliser l'enfant dans ses croyances
- Se former et « s'auto-former »
- Utiliser les théories de connaissance de l'enfant dans ses pratiques
- Être cohérent avec les pratiques de l'équipe



2/ Proposer un accueil de qualité pour les enfants et les parents et favoriser le « mieux » vivre ensemble

- Donner des repères spatio-temporels et humains
- Proposer et impulser des jeux ponctuels
- Préparer des activités et des ateliers originaux, adaptés à sa tranche d'âge
- Poser et expliquer le déroulement de la journée bien défini
- S'amuser, évidemment, les enfants ont ce besoin fondamental
- S'appuyer sur l'imaginaire.
- Remettre en question
- Être à l'écoute, doux, agréable et souriant.
- Respecter nous-mêmes les règles – notion d'exemplarité
- Être à l'écoute, facilitateur, médiateur
- Expliquer toujours pourquoi
- Gérer les conflits

3/ Travailler en équipe, harmoniser nos pratiques, évaluer et réajuster notre travail

- Avoir un positionnement d'adulte responsable
- Donner son avis le plus objectivement possible
- Prendre les décisions ensemble
- Échanger afin de se mettre d'accord
- S'écouter, s'aider et se conseiller
- Proposer, apporter des solutions aux problématiques ciblées
- Ne jamais se contredire devant les enfants
- Respecter le projet pédagogique et de fonctionnement
- Savoir se remettre en question
- Savoir critiquer (positivement ou négativement) en se basant sur des faits et non du ressenti
- Ne jamais prendre la critique comme réductrice, mais comme conseil afin de s'améliorer professionnellement

II Objectifs généraux pédagogiques 2020-2021 :

1/ Permettre aux enfants d'organiser leur temps libre, de participer et d'agir dans et pour leur structure en les rendant autonome et responsable

2/ Développer la conscience d'un esprit « éco-citoyen »

Les objectifs opérationnels

Chaque objectif général se décline ensuite en plusieurs objectifs opérationnels.

L'objectif opérationnel est le détail plus concret des actions qu'il nous faudra mettre en place pour atteindre l'objectif global fixé (ou objectif « de terrain »).

1/ Permettre aux enfants d'organiser leur temps libre, de participer et d'agir dans et pour leur structure en les rendant autonome et responsable

1/Objectifs opérationnels

- Dans notre pratique et notre discours, nous veillerons à encourager l'enfant, sans faire à sa place lors de ses réussites et des progrès. Nous travaillerons sur les fonctionnements ensemble lors des temps de réunion et de régulation.
- Les enfants devront être acteurs de leur repas et seront encouragés à manger proprement et dans la convivialité, ainsi qu'à éviter le gaspillage (projet 2019/2020) et le bruit (horloge de couleur avec 3 niveaux) ; Un plan de table de la cantine est établi et



matérialisé en cantine (visible de tous). L'enfant pourra être aussi responsable de table (appelé chef de table) et gérer la desserte sur sa table (selon le protocole COVID l'enfant ne se lève plus). Il n'est toutefois pas un « serveur » et rappelle aux camarades leur rôle dans le rassemblement des couverts et le vidage des assiettes dans la poubelle de table. Chaque enfant de CP est accompagné dans sa prise de repas, il devra savoir couper sa viande et manger avec ses deux couverts d'ici le premier trimestre.

- Permettre à chaque enfant de faire des choix dans les activités et les projets, d'émettre un avis et/ou une proposition lors des temps d'échanges mais aussi durant les moments moins formels – des temps de concertation seront menés chaque début de cycle chaque premier lundi avec une présentation des projets de cycle dans lesquels ils devront se positionner – Un arbre ou une boîte d'expression sera à disposition afin de recueillir les idées des enfants quant aux activités proposées et / ou au fonctionnement. Une attention toute particulière (posture/activité) sera accordée aux 6 ans pour assurer une transition douce de l'école maternelle vers l'ALAE Pont Neuf. Le travail du projet « Passerelle » se fait en étroite collaboration avec les ATSEM. Il démarrera sur le dernier cycle (Mai et Juin 2021)
- Les écouter et répondre aux demandes d'activités et de jeu dans la mesure du possible et de la réglementation durant les temps libres en « jouant et faisant avec » le public, l'enfant.
- Mettre en place des plannings, des fonctionnements et des aménagements adaptés à chaque tranche d'âge lors des temps de préparation en équipe. Proposition d'un espace libre détente tous les jours, ainsi qu'un temps d'animation cadré intérieur et un temps d'animation cadré extérieur.

2/ Développer la conscience d'un esprit « éco-citoyen »

2/Objectifs opérationnels

- Valoriser les « bons comportements » et sanctionner « les mauvais comportements »
L'enfant comprendra qu'un accueil de loisirs fonctionne tout comme une microsociété : création et matérialisation des règles en début d'année
- Action de sensibilisation et d'éducation à la non-violence avec « Il faudra leur dire » sur le mois de septembre 2019 : Thèmes abordés seront les dangers d'internet et des médias, le harcèlement, le racket et les jeux dangereux
- Sensibiliser les enfants au non-gaspillage et à la gestion des quantités demandées – un travail sera entamé en partenariat avec le SYM, les agents de restauration et les animatrices. Le pain et les fruits gaspillés seront régulièrement pesés.
- Projet « Economisons l'énergie à l'école » avec Médiance 66 de janvier à Mars 2020 (6 séances) en partenariat avec l'école – les élèves feront part de leur travail durant le temps de classe – Projet renouvelé en Novembre 2020
- Permettre la découverte de nouvelles pratiques sportives : Rugby à XV en partenariat avec l'école à partir du 7 Novembre 2020 – Projet Echec en initiation sur l'ALAE + Mercredis – Projet sports du monde (base ball, foot australien ...) dès septembre 2020
- Faciliter l'appropriation des nouveaux gestes barrières et protocoles COVID 19 en aménagement l'espace et organisant concrètement un nouveau fonctionnement
- Développer des actions concrètes (débat, échanges, ateliers libre expression, concertation) : Projet « Réalise tes envies » relancé en Janvier 2021 – pour faciliter l'émergence et accompagner la mise en vie de projets d'enfants

Les projets d'activités

Projets d'animation/activités :



Par période, des projets spécifiques seront mis en place selon un domaine d'activités bien précis. L'équipe d'animation sera accompagnée et formée à la notion et à la méthodologie de projet d'activités, d'animation. Une démarche générale sera alors définie en concertation et nous permettra de dégager ainsi une ou plusieurs thématiques de projet.

La démarche globale de découverte et/ou de loisirs sera alors présentée aux enfants, démarche qui, au fil des séances d'activités évoluera et progressera vers une finalité palpable (production ou création collective/individuelle, spectacle, sortie, rencontre inter centre, exposition, portes ouvertes...)

Les projets sont à l'initiative de l'équipe, mettant en avant leurs compétences. Chaque animateur met en place un projet sur un thème spécifique (négocié avec le directeur) par période allant d'un cycle à l'autre (d'une vacance à l'autre)

Les trames sont distribuées en fin de cycle pour préparer le suivant, l'écrit est rendu au responsable afin d'en assurer le suivi et la mise en œuvre

Le directeur, coordonne l'écriture des projets d'activités et assure ensuite leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique. Les projets d'activités détaillent le déroulement des activités. Ils permettent aux animateurs de préciser le déroulement d'un temps d'animation. L'ensemble des projets d'activités est conservé

Piste à développer : Projets à l'initiative des enfants (*voir Projets d'enfants*)

Les thèmes abordés et les démarches d'apprentissage et pédagogiques sont cadrés par le directeur et font du lien avec le PEDT, le projet éducatif de Leo Lagrange et le projet pédagogique.

Les projets d'enfants

La participation des différents publics au sein de nos structures est une des priorités de Leo Lagrange. (Voir plus haut « L'enfant acteur »)

Dans notre travail pour développer cette démarche l'équipe du Bas Vernet sera formée et accompagnée par le directeur du site ALAE Pont Neuf. Nous nous baserons sur l'échelle de participation des publics établie par le sociologue Sherry Arnstein en 1969 ; réadaptée au monde de l'animation et aux projets d'enfants par Roger Hart en 1992 (*Annexe participation des publics*)

Les animatrices et animateurs seront donc formés à ce concept, la finalité étant de développer des actions, des outils, une posture et une démarche de façon à tendre vers le plus haut degré de participation des enfants.

L'équipe d'animation sera le premier accompagnateur des projets et des idées des enfants. Il ne s'agit pas de se limiter à donner des responsabilités aux enfants, les impliquer dans l'élaboration des règles ou leur donner accès à davantage d'autonomie. L'idée est de permettre au public d'agir pour et dans son environnement direct, sa structure et plus tard la société ; de lui permettre de faire évoluer les choses, de remettre en question les fonctionnements et les cadres pour les améliorer, d'apporter de nouvelles idées d'activités et de formuler tout simplement leurs envies.

L'équipe est formée à la notion d'écoute active et de menée de temps de concertation et de débats. Dans sa pratique quotidienne il doit être capable de repérer toutes demandes verbales ou non verbales afin d'y répondre le plus favorablement possible.



Qu'est-ce qu'une demande d'enfant ?

Afin de faciliter l'émergence et la prise en compte des regards et avis du public, des temps de réunion (concertation) par tranche d'âge sont mis en place en début de cycle.

Chaque adulte explique au public le programme de la période, sensibilise aux différents thèmes des projets qui seront abordés. Un libre échange prend place, l'enfant peut donner son avis, dire s'il aime ou n'aime pas et surtout peut proposer ou formuler de nouvelles envies. Il existe aussi une boîte à idées, mais attention à bien dynamiser cette action de façon à ce que les remarques des enfants ne « s'endorment pas ». En fin de chaque cycle les demandes et remontées doivent être épluchées et pris en compte dans la mesure du possible. De façon quotidienne et après chaque journée, l'enfant fait un retour sur sa journée et exprime en quoi cela lui a plu ou non. L'adulte peut aussi donner son avis. Les remarques doivent être prises en compte quand elles sont pertinentes. L'animateur doit faire preuve de recul et de remise en question.

Cette démarche est en constante évolution, car la posture de l'adulte est primordiale à la réussite de cet accompagnement. La démarche se précisera durant des temps de formation et d'accompagnement mené par le directeur dans le but d'adapter un projet d'animation spécifique visant le plus degré de Participation des publics (Réalisation de projets initiés et menés par les enfants)

D'autres projets et outils seront renforcés comme « *l'arbre à palabre* » (mur d'expression libre et non fermé mais anonyme), « *réalise tes envies* » (projet sur l'émergence et l'accompagnement d'idées d'enfants).



LES METHODES PEDAGOGIQUES

Notre posture est claire et fait directement du lien avec les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (*Cf Projet éducatif Léo Lagrange : La place des enfants, La participation active des enfants, La valorisation des enfants ...*)

Nous sommes au carrefour des interrelations de tous les différents acteurs éducatifs de l'enfant (parents et familles, enseignants, ATSEM, agent de cantine et d'entretien, responsable ville éducatif et restauration...) et sommes « un » interlocuteur privilégié du public. A l'écoute et facilitateur nous nous devons de faire du lien avec ces différentes personnes pour une prise en compte globale de l'individu, une meilleure connaissance et un suivi de qualité de l'enfant. L'animateur doit savoir formuler des cadres non négociables, laisser faire et/ ou instaurer un dialogue de façon démocratique. Une alternance et un juste milieu entre directivité, semi-directivité et non directivité doit être trouvé, selon les situations, les moments de la journée et les individus. Nous sommes là pour accompagner l'enfant dans sa recherche de place dans un groupe, lui faciliter l'accès aux activités et ateliers de façon à ce qu'il organise son temps libre en fonction de ses envies et ses besoins physiologiques. Il sera *par exemple* important sur les temps libre et d'accueil de mettre en place un espace « libre et détente » de façon à permettre à l'enfant de choisir quelque chose qui lui plaît, de lire ou se reposer, ou tout simplement ne rien faire.

Les transmissions en cas de réussites ou d'échecs de l'enfant doivent être faites aux parents, aux enseignants. Les bons comportements seront reconnus, valorisés et félicités, les mauvais seront sanctionnés.

Nous utiliserons la médiation dans notre gestion des conflits par la non-violence (CNV), afin que le public saisisse les enjeux du respect d'un cadre, d'une règle. Les sanctions feront du lien avec l'acte répréhensible. (*Annexe gestion des conflits*)

Des moments de valorisation doivent permettre à l'individu, au groupe d'être mis en avant en mettant l'accent sur la parentalité en offrant de la transparence aux familles sur ce qui est fait sur nos structures. Des après-midi portes ouvertes, des spectacles, des goûters où les familles sont invitées et participent sont des moments forts et doivent être régulièrement prévus.

En termes de démarche pédagogique (*Annexe posture d'équipe*) nous nous devons d'instaurer une relation de confiance basée sur l'écoute active, la bienveillance et l'exemplarité. Un animateur doit savoir accompagner sans faire à la place de l'enfant, et savoir instaurer le dialogue quand nécessaire. Nous sommes force de proposition dans l'instant et nous savons adapter et réévaluer notre posture pour nous améliorer (bilan et évaluation)

L'animateur est (par exemple) avant tout garant de la sécurité physique, affective et morale des publics accueillis. L'animateur est porteur des valeurs du projet pédagogique et se doit de répondre aux rôles et attitudes attendus par la direction

(Mais encore pour plus de détails Voir « Rôles et attitudes » dans Objectifs opérationnels)



LES MOYENS

Les humains

L'équipe d'animation est composée d'un directeur titulaire du BPJEPS loisirs tous publics, s'occupant de l'ALAE périscolaire, l'ALSH extrascolaire et l'ALSH périscolaire

Il a pour missions :

- La gestion financière, administrative, humaine et matérielle
- La formation des animateurs, leur suivi et leur appréciation
- La mise en place d'outils pédagogiques et organisationnels en direction de l'équipe
- La relation avec les familles, les partenaires internes et externes aux structures

L'équipe d'animation est aussi constituée de 2 à 4 animateurs (selon effectifs). 2 animatrices référents sont déployées avec le directeur sur tous les temps et structurations. Ils ont pour missions :

- L'accueil des enfants et des familles
- L'aménagement des salles
- La préparation, la mise en place, la mise en œuvre et le rangement de leurs projets d'activité, d'animation
- Ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant.
- Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique, de fonctionnement, ainsi que les projets définis en équipe
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et bilans.

Le matériel

Le matériel pédagogique : Des réserves et ressources (armoires sur l'ALAE et local sur l'ALSH) sont présentes sur chacun des sites. Des commandes et des achats peuvent être effectués via une liste de fournisseur sur Perpignan (Décathlon, Gifi, Auchan, Super U...) Et un fournisseur spécifique par internet (LACOSTE Majuscule). Les achats sont validés et effectués par le directeur ou son adjointe/référents.

Un nécessaire et un stock minimum doit être à disposition des publics pour le fonctionnement quotidien : feutres, crayons feuilles, jeux de société ; matériel sportifs (ballons, cerceaux etc.).

Un stock de matériaux recyclés et récupérés et aussi à disposition pour les projets spécifiques.

Nous veillerons à utiliser du matériel à l'âge des enfants et à mettre hors de portée les produits d'entretien et tout matériel dangereux

Les espaces

Locaux ALAE Pont Neuf :

École maternelle Pont Neuf : le bureau du directeur de l'ALAE.

École élémentaire Pont Neuf : la cour, le préau, la salle de classe CM2 (ancienne salle gym) et la salle de classe CM1/CM2, deux sanitaires garçons/filles non-mixtes, la BCD, les salles de classe et leurs salles d'activités attenantes.

Proximité Centre-ville et infrastructures sportives et culturelles à pied ou bus.



Aux abords du quartier : Il existe aussi deux city stade avec terrain de foot et paniers de basket, deux espaces avec jeux extérieurs (balançoires, pyramide.). Un centre social avec la Maison pour tous pour des ateliers familiaux (parents/enfants) et l'espace jeunes (13 à 17 ans) proposant des activités les mercredis après-midi et les vacances. Le stade SBROGLIA (stade de foot en gazon synthétique) est disponible sur demande pour nos ateliers et jeux de plein air, ainsi que pour des évènements rassemblant beaucoup d'enfants comme les olympiades et rencontres Inter ALAE ; le club de foot du Bas Vernet l'utilise aussi pour ses entraînements et ses matchs. A deux pas se situe l'avenue Torcatis avec espace ludique et jeux (rénovés en 2018). Il existe aussi un Club de boxe dans ce secteur. Enfin, l'accès piéton rapide au centre-ville de Perpignan par le pont donnant sur le théâtre de l'archipel nous permet d'assister à des spectacles régulièrement, mais aussi de nous rendre au cinéma du Castillet et/ou des espaces culturels comme les musées (Puig, Caisa Pairal, Rigaud, le muséum d'Histoires naturelles etc), le Centre international de photojournalisme (le CIP au couvent des minimes), les bibliothèques et médiathèques de la ville, la CASA Musicale, dans le cadre de projets ou toutes autres actions ponctuelles et des évènements organisés par la ville comme Visa pour l'image, la fête des droits de l'enfant, Exposciences, Couleur Culture, les Fits days...

La plupart des déplacements en ville s'effectuent à pied ce qui est une plus-value budgétaire non négligeable.

Les relations

Nous profitons d'une certaine légitimité, mon équipe et moi-même sommes en place pour la 4^{ème} année. Repérés et identifiés les familles nous font confiance.

L'équipe évolue dans une dynamique sérieuse de travail basée sur l'échange, la discussion et la remise en question. Le directeur est garant du bon respect de ce cadre et régule son équipe vers le bon respect du présent projet pédagogique.

La relation aux parents est cordiale et saine. Les familles sont en général satisfaites du service. Le travail de cohérence avec Nabila de l'ALM (même dates de sorties, procédures et formules identiques, discours similaire, prépaiement obligatoire...) nous permet de gagner en sérieux et légitimité.

La procédure d'inscription ainsi que la formules « sortie journée » sont clairement connues de tous.

Les inscriptions sont réalisées en amont pour 95 % des familles. Une très faible proportion vient s'inscrire durant les vacances (environ 3 à 5 familles). Un à trois parents/familles sont délicats à gérer selon les périodes. J'émettrai un petit bémol quant aux familles qui prennent les renseignements, les dossiers (et du temps) mais qui finalement n'inscrivent pas leurs enfants. (2 à 3 par cycle mercredis/vacances)

Il est à noter quelques refus pour des familles voulant s'inscrire au dernier moment pendant les vacances et mercredis sur des après-midi et les sorties journées qui affichent déjà « complets » bien avant le début.

Les enfants quant à eux évoluent dans le respect des cadres généraux, de façon globale tout ils progressent et saisissent l'importance du respect des règles. La collectivité pouvant être une contrainte par moment, il est important de leur rappeler la notion de groupe et « d'esprit d'équipe » que nous attendons de chacun pour tendre vers une vie quotidienne agréable pour tous (adultes, enfants comme parents). L'équipe reste attentive et réactive en cas de conflits et de problématiques.



Les animatrices et animateurs font remonter toutes difficultés liées à l'organisation et/ou au suivi de l'enfant. Nous sommes très attentifs aux remarques et remontées des parents et familles.

Deux, trois enfants un peu plus difficiles à gérer nécessite une attention particulière et un suivi plus poussé, notamment avec la mise en place de contrat et d'entrevues avec les familles et le directeur de l'ALSH.

Financiers

Le budget ALAE périscolaire pour l'année 2020 et 2021 est de 0,20 euros / heure / enfants (selon fréquentation réelle)

Concernant les formules d'accueil pour les enfants et leurs familles : La grille tarifaire est établie par la ville de Perpignan selon le quotient CAF ou MSA (MSA tarif unique).

Les partenaires

Léo Lagrange est l'organisateur de l'activité au regard de la DDCS. Pour rappel, les locaux appartiennent à la ville de Perpignan. La DAEE (division de l'action éducative et de l'enfance) est le service principal en termes de partenariat, les référents éducatifs (coordinateurs ville) dépendent de ce service et sont, avec ceux de l'association Léo Lagrange, nos responsables directs.

Nous sommes aussi en étroite collaboration avec les autres services de la ville (Direction des services techniques, Cadre de vie, enfance et loisirs, sport...) et leurs infrastructures (musées, médiathèque, espaces aquatiques, et tout autres espaces sportifs et culturels)

Nous avons également mis en place des partenariats avec différents intervenants (DDCS, association ...), afin de nous inscrire dans le PEDT. (*Voir Plan Mercredi et projet d'activités*)

Les intervenants DDCS, qui viennent promouvoir la pratique du sport, sont réorientés sur les mercredis et l'ALAE. La répartition ne nous a pas été encore communiquée.

Avec le corps enseignant nous avons une entente sérieuse et professionnelle. Nous collaborons dans le cadre des actions communes telles que le marché de Noël ou la fête de fin d'année. Mais aussi dans notre quotidien pour toutes transmissions ou informations nécessaires au bon suivi de l'enfant.

La communication

Les programmes sont matérialisés en amont, affichés dans l'ALAE et devant l'école. Les menus et allergènes sont affichés à l'intérieur (panneau de liège dans l'ALAE).

Les heures d'ouverture et contact du directeur apparaissent aussi sur le panneau d'affichage de l'école et dans les programmes réalisés par cycle.

Le site internet de l'association Léo Lagrange régulièrement actualisé en photo et articles par la coordination. Aussi, nos actions sont mises en valeur dans l'E-lettre de la mairie et/ou le site de l'association Leo Lagrange ainsi que dans le Face book de la ville (Joseph Badiane).



Le fonctionnement de la structure

ALAE Pont Neuf

(Lund, mardi, jeudi, vendredi)

11h45-14h00

Les deux animatrices référentes ainsi que l'animateur sont positionnées côté élémentaire dans la salle BCD mutualisée ALAE afin d'accueillir le public, et ce avant la sonnerie de 11h45. Les enfants sont invités à se ranger dans le calme, nous profitons aussi de ce moment pour les saluer et faisons-en sorte que ce premier « contact » soit cordial et agréable.

L'adjoint se charge du départ échelonné (11h45 -12h30) dans la salle BCD et propose aussi un coin jeux et constructions libre pour les enfants ne mangeant pas et inscrit sur ce temps. Le directeur fait du lien au portail (avec les enseignants et les familles) et oriente éventuellement les enfants inscrits vers la garderie.

En même temps, le reste l'équipe d'animation (2 adultes) ainsi que les enfants se dirigent en cantine ; nous invitons les enfants à s'asseoir dans le calme.

L'appel se fait au restaurant scolaire, la présence de chaque enfant est pointée. Le passage par les sanitaires qui est aussi le couloir d'entrée permet le lavage de mains (obligatoire).

Tous les enfants sont en salle de restauration pour 11h55. Nous aidons au service des repas, nous sommes attentifs aux différents régimes alimentaires (traditionnel ou végétarien) quand nous servons.

Nous invitons les enfants à goûter tous les aliments, sans toutefois les forcer. Nous utiliserons des méthodes non contraignantes.

Ce sont les adultes qui servent et non les enfants (pour une question d'hygiène). Le service doit se terminer à 12h55 (max) afin de sortir et faciliter le travail des agents de restauration. Les enfants sont invités à se calmer et sortent une table après l'autre.

Pour le temps d'activités, l'équipe se répartit de la manière suivante :

(Un planning est défini en réunion d'équipe) : il est systématiquement proposé une variété dans le programme : un atelier sportif ou jeux libres extérieurs cadrés dans la cour, un atelier manuel ou ludothèque en intérieur.

Le directeur se charge de l'accueil échelonné (13h30) de la même façon qu'à 11h45 pour les enfants ne mangeant pas.

A 13h35, fin des ateliers et opération « Chut, on lit ou joue calmement ! » qui est un projet bien spécifique visant à amener les enfants vers la lecture ou un temps de relaxation dans un calme et progressif. Les enfants sont rassemblés et finissent par faire un retour au calme (dans le silence si possible) afin de respecter la courbe du rythme biologique et une reprise des apprentissages scolaires plus adaptée. A l'heure du relai (la sonnerie 13h50), chaque adulte envoie par la suite et petit à petit les enfants qui passent aux sanitaires. Nous sommes tous dehors et stratégiquement placés en attendant l'arrivée de l'équipe enseignante. Nous passons le relais aux enseignants et profitons de ce dernier moment pour faire toutes transmissions nécessaires à un bon suivi des individus et une cohérence éducative.

17h00-18h15

La sonnerie retentit et l'ouverture des portails est faite par les enseignants. Comme à 11h45 les deux animatrices référentes se sont positionnées (2 adultes le soir) côté élémentaire, les enfants (inscrits sur ce temps) sont accueillis en salle BCD. Le directeur, quant à lui se place au niveau du portail afin d'aiguiller d'éventuels enfants inscrits en garderie, mais aussi pour faire le lien avec certaines familles (idem midi).

Les animatrices référentes sont en charge de l'appel. Les enfants sont pointés et prennent leur goûter (préau ou salle ALAE selon climat) sur les tapis installés avec leur aide. Les cartables et affaires sont rassemblés sur les bancs. Place ensuite à « l'espace leçons » ou au « pôle libre », durant lequel chaque enfant vient présenter son agenda à l'animatrice afin d'être orienté sur ses leçons du jour.



De 17h30 à 18h00, « **espace leçons** » d'un côté : Les devoirs prennent place et pour rappel sont uniquement surveillés (voir annexe espace leçon) parallèlement (l'accueil n'est pas échelonné) ; et un espace « **pôle libre détente** » (extérieur ou intérieur selon climat) est ouvert (en accueil échelonné) pour permettre aux enfants ne faisant pas leurs devoirs de jouer librement. Vers 17h55 nous rangeons tous ensemble et nous préparons à passer le relai aux familles. L'ouverture aux familles à faite 18h00, nous accompagnons les enfants au portail et prenons soin de faire remonter aux parents toute information nécessaire au bon suivi de leur enfant. La fermeture prend place à 18h15. Passée cette heure, les parents retardataires sont appelés par le directeur de l'ALAE le cas échéant. L'alarme est enclenchée par le directeur de l'ALAE ou la femme de ménage.

Protocole et fonctionnement COVID- 19

Suite à la « décision » de dé-confinement progressif :

Ce fonctionnement a été décidé en concertation avec les acteurs de terrain (directrice école, dame de cantine, agent d'entretien, animateurs) et a été appliqué strictement à compter du 12 mai 2020 **et réadapté** au mardi 1er Septembre 2020, date de rentrée des classes des écoles et ALAE de la ville de Perpignan.

Nous nous appuyerons sur les procédures et fonctionnements décidés par l'équipe enseignante et le protocole sanitaire DDCS relatif aux ACM (geste barrières, sens de circulation, distanciation sociale, équipement de protection individuel pour le personnel (etc ...) donné aux équipes d'animation.

Ce document s'inscrit en complément du projet pédagogique de l'ALAE Pont Neuf 2020/2021, il restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre et sera réadapté en fonction des évolutions et recommandations émanant de la ville, de l'association ou de l'éducation nationale.

11h45

1 animatrice/eur récupère les enfants de CM2 coté plateau devant l'école. Les élèves attendent rangés dans le respect des distanciations. Nous leur demandons s'ils veulent aller aux toilettes avant d'entrer en cantine. Ce premier groupe se présente devant le restaurant scolaire, côté « passage sanitaire ». Ils rentrent se lavent les mains 1 par 1 et s'installe sur les tables en fond de restaurant scolaire.

11h50

Le second groupe, enfants de CP à CM1 est récupéré côté cour intérieur par le second animateur. Les enfants sont accueillis dans le respect des distances. Ils se dirigent ensuite vers la cantine, par la même entrée. Les élèves rentrent ensuite 1 par 1, se lavent les mains et s'installent aux tables de devant.

Les adultes ne mangent pas avec les enfants, ils s'attablent à côté et restent disponibles, le service des enfants étant prioritaire.

La table est déjà mise, les carafes et corbeilles de pain ne sont pas sur les tables. Des gants sont à disposition et obligatoirement mis pour le service. Les adultes servent alors l'entrée, un morceau de pain est donné, les verres d'eau remplis. L'équipe est munie de gants pour cette tâche.

Le tout est systématique reposé sur le chariot à la seule disposition de l'équipe d'animation. Le plat est servi par la dame de cantine à l'assiette qui est amenée à l'enfant directement à sa



place. Les animateurs pourront servir la seconde tournée. La poubelle de table est laissée au milieu, seuls les animateurs peuvent la toucher.

Les enfants sont accompagnés dans le vidage des assiettes, ils ne se lèvent pas, les adultes débarrassent les piles de couverts et la table vers la zone prévue à cet effet. Les verres sont laissés pour la fin du repas. Place ensuite au fromage/ laitage et au dessert qui est servi selon la même procédure, par les adultes, avec gants, directement du chariot à l'enfant.

L'enfant qui veut se rendre aux toilettes devra se laver les mains avant et après son passage.

L'eau et le pain sont donnés à la demande, le pain est ceci dit limité à 2 ou 3 morceau/enfants selon la dimension et le nombre de baguettes.

Les verres sont rassemblés et débarrassés par les adultes. Le repas prend fin.

12h45/13h

Le groupe 1 quitte la cantine par la sortie (qui n'est pas la même que l'entrée). Les enfants se rassemblent selon la zone matérialisée, et une fois les distances respectées nous nous rendons aux sanitaires pour un lavage de main et commodités si besoin. Nous veillerons encore à respecter les distances durant l'attente. Ce groupe est « affecté » à la salle ALAE, chaque enfant a sa place.

Idem pour le groupe 2, qui lui, se destinera vers la salle de classe (Classe de Mme LABRUYERE) – Chaque groupe a son animateur respectif.

Matériel à partir du 12 Mai 2020

Chaque élève récupère alors sa « caisse activité », et place ensuite aux activités !!

Chaque enfant a une caisse nominative et individuelle de matériel pédagogique avec les ressources minimums pour nos ateliers dirigés (feuilles blanches, feuilles origami, coloriage, cahier pixel, pot feutres, pot crayon, 1 colle, 1 gomme, 1 crayon papier pot perles, scoubidou, 1 livre fourni par l'ALAE, 1 kit gommettes et yeux mobiles, 1 corde et 1 élastique pour l'extérieur)

Les fournitures évolueront en fonction des besoins et des ateliers proposés. Nous veillerons à les stocker au même endroit (chaque caisse aura sa place). Chaque enfant est le seul autorisé à toucher sa propre caisse. Nous sensibiliserons les groupes au nettoyage autonome de sa caisse avec des lingettes désinfectantes adaptées. Aucun matériel ne peut être ramené de la maison. Des activités « sans contact », sans ballon et sans transmission de matériel d'un enfant à un autre seront privilégiées. Un programme exceptionnel sera proposé.

Dans un premier temps nous mettrons en place : ateliers origami, mimes, perles, chorégraphies, danses, blind test, baccalauréat, dessiner c'est gagner, Loup Garou réadapté... et toutes autres activités individuelles didactiques (il s'agira de reproduire et faire quelque chose selon un modèle, une consigne...) Pour l'extérieur, nous ferons de la zumba et de la danse dans des espaces individuels définis, du Jacques a dit, 1 2 3 soleil. Nous sommes encore en réflexion concernant les temps libres et d'autres ateliers extérieurs. Il sera tout d'abord envisagé de faire dehors certaines activités manuelles dès que le temps le permettra. Nous développerons ensuite lors des temps de préparation de nouvelles animations, en fonction de l'appropriation des procédures par le public. Un support de jeux coopératifs nous a été donné par l'école (à exploiter aussi)

Évolution au 1er Septembre 2020

La mise à disposition d'objets partagés lors d'échanges (livres, ballons, jouets, crayons etc.) est permise. Des activités physiques et sportives peuvent être organisées dans les ACM, dans le respect des mesures d'hygiène.



Lors de la pratique d'activités physiques, la distance physique doit être au minimum de 2 mètres, sauf lorsque, par sa nature même, l'activité sportive ne le permet pas.

2 caisses de matériel partagés différentes sont prévues (feutres, lego, cartes etc...) qui sont alternativement mises à disposition 1 jour sur deux (Caisse 1 : lundi et Jeudi / Caisse 2 : mardi et vendredi)

L'équipe devra désinfecter tout matériel à réutiliser le lendemain.

Les activités

Le programme d'activités proposé doit tenir compte de la distanciation et des gestes barrières. Doivent être prévues des activités permettant de respecter les règles précitées. Chaque activité proposée fait l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard de ces règles.

13h45

Fin des ateliers groupe 1, re-passage aux sanitaires et orientation du groupe vers le plateau devant l'école en attendant la maîtresse. La possibilité est laissée aux enfants de prendre un temps libre si les règles sont respectées, auquel cas ils seront mis en attente en classe ou dans le rang matérialisé. Passage de relais à 13h50

13h55

Fin des ateliers groupe 2, re-passage aux sanitaires et orientation du groupe vers la cour intérieure de l'école en attendant la maîtresse. La possibilité est laissée aux enfants de prendre un temps libre si les règles sont respectées, auquel cas ils seront mis en attente en classe ou dans le rang matérialisé. Passage de relais à 14h00

17h00

1 enfant est susceptible de venir pour le moment, 1 seconde en attente de la confirmation de reprise de travail de la maman. 1 animatrice est prévue pour l'accueil du soir.

Elle sera prise en charge dans la salle ALAE et aura déjà sa place (identique à celle du midi)

Après la prise du traditionnel goûter, les devoirs seront privilégiés dans le respect des gestes « barrières »

Idem que pour le midi, des temps d'ateliers autonomes et didactiques seront privilégiés quand le travail sera fini.

Tout comme à l'habitude, un accueil échelonné est possible jusqu'à 18h sans « espace leçons ».

Autrement si la famille veut attendre la fin des devoirs, l'enfant sera récupéré entre 18h et 18h15. Au regard des conditions exceptionnelles, voir si une souplesse peut être accordée pour échelonner aussi l'accueil avec « espace leçons ». Fin de l'accueil 18h15

Annexes protocole COVID-19

Aménagement spécifique

Les salles (classes, restaurant scolaire et ALAE) respectent les distanciations sociales (1m minimum) dans le placement des élèves. Les tables en restaurant scolaire sont doublés pour permettre un espacement suffisant des enfants. Il existe aussi un sens de circulation dans l'école (**plus bas en annexe**) qui devra être scrupuleusement respecté.

Pour le temps « d'activités » nous avons 2 salles à disposition.

Concernant le placement en cantine – Nous distinguons dans la mesure du possible 2 groupes petits (de CP à CE1) et grands (de CE2 à CM2) – La salle de restauration est aménagée pour accueillir 20 enfants en distanciation et dans le respect de ces deux groupes. Les tables sont de



4 enfants maximum. Si le chiffre venait à être dépassé ; il faudrait envisager de faire 2 services pour maintenir ces conditions ou de réaménager l'espace.

Communication avec les familles

Les responsables légaux sont informés préalablement à l'inscription du mineur des modalités d'organisation de l'accueil et de l'importance du respect des gestes barrières par eux-mêmes et leurs enfants à l'arrivée au sein de la structure.

Locaux et lieux d'activités

L'accueil est assuré dans les locaux habituellement utilisés pour les ACM, enregistrés à cet effet auprès des DDCCS/PP. Les mineurs provenant d'écoles différentes peuvent être reçus au sein d'un même accueil. Néanmoins le brassage entre mineurs provenant d'écoles différentes, doit être limité dans la mesure du possible. Sauf exception, les responsables légaux ne doivent pas être admis sur les lieux d'activités des mineurs. En cas d'accès exceptionnel, ils doivent être munis de masques, respecter une distanciation physique d'au moins 1 mètre et procéder à un lavage des mains à l'entrée.

Les personnes intervenant ponctuellement au sein des accueils notamment pour la mise en place d'activités culturelles, physiques et sportives peuvent être admises dans la structure dans le respect des règles de distanciation et des gestes barrières.

Les règles de distanciation et le port du masque (masques grand public)

Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des mineurs. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible. Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas. Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les encadrants et pour toute personne prenant part à l'accueil tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs. Le port du masque n'est pas requis pour les mineurs de moins de 11 ans sauf lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection à la Covid-19 ; auquel cas, ils sont isolés, munis d'un masque adapté, dans l'attente de leurs responsables légaux. Le port du masque est obligatoire pour les mineurs de 11 ans ou plus dans les espaces clos et dans les espaces extérieurs. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les encadrants et les mineurs lorsqu'il est incompatible avec l'activité menée (prise de repas, pratiques sportives, ...). Il appartient aux responsables légaux de fournir les masques à leurs enfants.

Les masques sont fournis par l'organisateur aux encadrants. L'organisateur doit, de plus, doter chaque accueil, de masques afin qu'ils puissent être fournis aux mineurs qui n'en disposeraient pas.

Matériel et nettoyage

Le personnel d'animation est équipé de masques de protection durant toute la durée des accueils

Nous les changeons toutes les 4 heures (2 par jours). Le matériel utilisé est désinfecté par l'équipe d'animation après chaque usage (plots, tableau, tables et chaises) ; les locaux sont nettoyés et désinfectés chaque soir.



Un lot de serviettes + 1 désinfectant surfaces est à disposition dans chaque salle. Nous veillerons toutefois à informer les agents d'entretien dans le cas où la seconde salle n'est pas utilisée. Le nettoyage approfondi des locaux préalablement à l'ouverture des lieux d'accueil devra être réalisé. L'entretien des locaux est effectué en utilisant les procédures et produits habituels. (Organisateur)

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux, réfectoire) est réalisé au minimum une fois par jour. (Organisateur)

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les mineurs et les encadrants dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour. (Organisateur)

L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles d'activités ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérées le matin avant l'arrivée des enfants au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 3 heures. En cas de ventilation mécanique, il convient de s'assurer de son bon fonctionnement et de son entretien. (Équipe animateurs)

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux en utilisant avec une serviette en papier jetable. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. À défaut, l'utilisation d'une solution hydro alcoolique peut être envisagée. Le lavage des mains doit être réalisé, a minima, à l'arrivée dans l'établissement, avant et après chaque repas, avant et après les activités, après être allé aux toilettes, le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Formation équipe

Les équipes ont été formées sur les conditions et procédures à respecter dans le cadre de la réouverture des ALAE/ACM lors d'une matinée. Du temps de préparation a été aussi prévu pour aménager et préparer les « caisses enfants ». Deux temps de 2h ont été prévues (13 et 18 Mai 2020) sur de la formation individuelle à distance : « Adaptions notre quotidien » et « Accueillons le public » en seront les thèmes. Un tableau de suivi du protocole et des procédures d'hygiène est mis en place, nous évaluerons et analyserons nos pratiques afin de les faire évoluer.

Il sera toutefois primordial d'amener le respect des règles et l'écoute du public de façon bienveillante, douce et avec le sourire. Le climat étant suffisamment anxiogène et stressant. Si les règles d'hygiène sont respectées, s'amuser et (re)prendre du plaisir sera notre priorité dans nos échanges et nos partages avec les enfants

Personne référente COVID C'est le directeur de l'ALAE Pont Neuf, il est la personne chargée du suivi sanitaire et désigné référente Covid-19. Il formalise et est chargée de la diffusion des règles de prévention contre la transmission du virus.

Ces règles auxquelles il convient de se reporter prévoient la détection et la gestion de la survenue d'un cas suspecté ou confirmé de Covid-19.



L'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur les objectifs pédagogiques. Elle permet de mesurer :

- Les écarts et concordances entre les objectifs et les résultats, transformations attendues
- Les avancées ou non en termes d'acquisitions, en terme éducatifs qui ont été possibles grâce aux actions du projet pédagogique mises en place.
- La pertinence ou non des actions mises en œuvre et des méthodes pour l'atteinte des objectifs

L'évaluation se fait régulièrement, afin de ne pas « s'égarer » dans l'action et oublier les objectifs visés ainsi que les démarches annoncées. Il peut s'avérer nécessaire de revoir, ou préciser les objectifs opérationnels au vu de la situation rencontrée.

Une évaluation finale est indispensable à l'action maîtrisée dans le temps.

Elle permet de formuler des perspectives pour conduire les actions qui suivront afin de les rendre encore plus pertinentes.

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs du Bas Vernet. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.



Le projet pédagogique

Le projet pédagogique sera évalué en fin de d'année par l'équipe. Nous vérifierons l'atteinte ou non de nos ambitions. Nous vérifierons si chaque action prévue qui a été concrètement fait sur le terrain. Les réunions d'équipes sont un moyen de remettre en question certaines actions de terrains dans le but de les améliorer, voir les modifier.

Au-delà de ce travail de fond qu'il est possible d'engager chaque semaine de façon plus ou moins formelle. Un bilan annuel et spécifique aura lieu en fin d'année scolaire.

Le responsable de l'ALSH met à disposition un outil de bilan d'équipe et d'évaluation de ce dit projet. Les objectifs généraux et opérationnels y sont disséqués un à un par le directeur et son équipe ; le pourquoi d'une réussite ou d'un échec sera évalué et nous déterminerons si cela doit être reconduit (ou non) pour l'année suivante.

D'autres pistes d'objectifs peuvent être suggérées et pourront être le moteur de nouveaux modes opératoires pour l'année suivante.

Lors de ce temps de bilan, la réécriture du projet pédagogique et donc sa réadaptation sur le terrain pour l'année suivante se fait en étroite collaboration entre le directeur et son équipe d'animation. Le projet pédagogique n'est donc pas figé, mais évolutif et s'améliore chaque année scolaire.

Les réunions d'équipes

Le directeur, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe. Le planning annuel est distribué en début d'année. Les jours de préparation des Vacances, les convocations par mail sont envoyées.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les programmes et projets d'activités y sont discutés et élaborés. Le projet d'animation de chaque animateur est écrit durant les premières réunions précédant chaque période. Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance : La Charte de Qualité et ses outils :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité
- La grille d'auto diagnostic

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants.

Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

Bilan d'équipe et évaluation individuelles

Les évaluations individuelles sont planifiées une fois tous les semestres. Un support est fourni, les critères sont formulés. Il est question de vérifier et d'accompagner l'adulte dans sa progression et son acquisition des compétences et du rôle de l'animateur attendu. Les rencontres sont formalisées dans le cadre d'une entrevue.



L'équipe fait le bilan du projet pédagogique en fin d'année, fin Juin 2020. Les objectifs sont discutés et réadaptés pour l'année suivante en concertation avec l'équipe d'animation. Le fonctionnement est aussi réajusté si nécessaire.

Bilan des organisations et des partenariats

Une entrevue « contrôle » est prévue chaque semestre avec le responsable éducatif de la ville. Le directeur de l'ALAE doit remplir une fiche prévue à cet effet. Un temps d'échange est formalisé. Dans le cadre des partenariats engagés sur certains projets d'activités ou actions d'animation plus longues (DDCS, Actions transversales...) des temps d'échange et d'évaluation sont mis en place avec les intervenants, le directeur et les responsables éducatifs. Une fiche « bilan Action » est rempli et transmise à la coordination ville et Leo Lagrange par action globale de loisirs.

Bilan d'activités

Des bilans des actions plus longues et autres projets d'animation internes à Léo Lagrange sont aussi rédigés par le directeur en concertation avec l'équipe d'animation. Il s'agit de remplir et transmettre par cycle (chaque période d'une vacance à l'autre) une fiche « bilan Action » à la coordination ville et Leo Lagrange par projet/action réalisé.

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'**ALAE périscolaire Pont Neuf** a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Charly ESTEVE, le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs du Bas Vernet

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme.
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé d'un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs de l'ALP Bas Vernet. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance. Charly ESTEVE, le Directeur de l'accueil de Loisirs du Bas Vernet fait partie du Secrétariat Régional du territoire de la collectivité.

ANNEXES

Notre positionnement concernant la Laïcité :

En raison de son **caractère laïc** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte. Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

Modalités de restauration :

La municipalité de Perpignan propose deux types de menus : **traditionnel / végétarien**, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

Les allergies alimentaires sont précisées pour les parents, grâce aux affichages des allergènes (hebdomadaire) ; nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées.

Posture d'équipe :

La particularité de notre public demande une constante attention de la part des animateurs et du directeur. Nous veillerons à anticiper et prévenir toutes formes de violence et dérives de jeux (bagarres, opposition, soumission) qui pourrait s'avérer dangereuses.

Aussi, l'équipe est en surveillance active et se répartit stratégiquement dans la cour, les salles, les locaux.

Nos pratiques et notre discours sont cohérents, et chaque enfant retrouvera un cadre, une posture identique, d'un animateur à l'autre. Nous sommes les adultes responsables des enfants et maintenons un cadre et une certaine distance entre eux et nous. Nous ne sommes pas les copains des enfants et évitons tous types de familiarité (check, langage jeune...) Nous sommes gentils avec les enfants et leur parlons comme on attend d'eux qu'ils nous parlent, mais restons cadrant quand il le faut.

Nous montrons l'exemple en toutes circonstances. Nous évitons de prendre les enfants sur nos genoux, dans nos bras, même sur demande (un câlin ou un bisou peuvent être toléré).

Réunion préparatoire :

Les animateurs bénéficient d'un temps de préparation pour l'ALAE. Il a lieu tous les lundis. C'est l'occasion pour l'équipe d'organiser les plannings de la période. Mais aussi d'organiser ou réorganiser les différents temps (cantine, accueil, activités). La participation de tous est obligatoire et proportionnelle à la durée du temps de travail, aussi chacun est libre de s'exprimer dans le respect de tous.

Les animateurs se doivent de faire remonter tous dysfonctionnements ou problématiques rencontrés durant les accueils, ainsi que leurs besoins matériels.

Le temps de préparation se fait sur site, il est possible que certains cas particuliers d'enfants soient abordés. **L'équipe est tenue au secret professionnel.**

Suivi enfants :

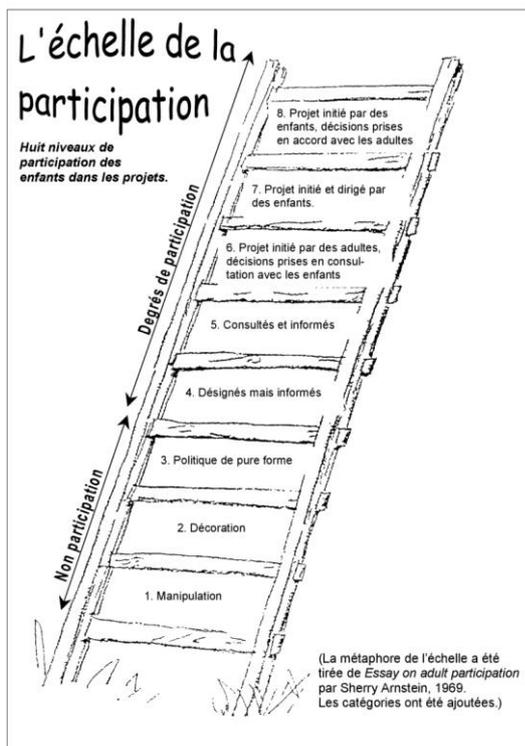
Les enfants « difficiles » nécessitent la mise en place d'un suivi individualisé. Un lien peut être fait avec l'enseignant/le parent concerné et le directeur de l'ALAE. Les « cas » importants sont notés dans un cahier de suivi afin d'en garder la trace. Un contrat d'engagement sur les comportements et d'aménagement allégé de l'accueil de l'enfant peut être mis en place à la demande du directeur en concertation avec les familles concernées/

La participation des publics :

MONTER L'ÉCHELLE DE LA PARTICIPATION

Par Roger HART

Un pays est démocratique dans la mesure où ses citoyens participent à la vie de la société, notamment au niveau communautaire. La confiance et les compétences nécessaires à la participation s'acquièrent progressivement par la pratique. C'est pourquoi les enfants devraient se voir offrir davantage d'occasions de coopérer... Malheureusement, bien que les enfants et les jeunes participent dans une certaine mesure à la vie de la société dans les diverses régions du monde, cette participation est souvent frivole et donne aux adultes l'occasion de les exploiter.



Monter l'échelle de la participation

Roger HART Monter l'échelle de la participation

Roger HART

1. LA MANIPULATION : cette notion décrit les situations où les enfants ne comprennent pas les problèmes qui se posent mais sont entraînés à participer à un projet par les adultes. On peut citer en exemple le cas d'enfants d'âge préscolaire qui portent des affiches politiques décrivant l'importance des politiques sociales pour les enfants.

2. LA DÉCORATION : cette notion s'applique aux occasions fréquentes où on donne aux enfants des T-shirts à l'occasion d'une manifestation en faveur d'une cause quelconque ; les enfants chantent et dansent mais n'ont qu'une idée très vague de ce qui se passe et ne participent pas à l'organisation de la manifestation. Les adultes ne prétendent pas que les enfants sont à l'origine du mouvement, ils les utilisent simplement pour soutenir leur cause de façon relativement indirecte.

3. LA POLITIQUE DE PURE FORME : cette notion décrit les situations où les enfants ont apparemment la parole, mais n'ont en fait pas vraiment pu choisir le sujet du débat ou le mode de communication et où ils n'ont qu'une possibilité limitée, lorsqu'elle existe, d'exprimer leurs opinions. Cette notion pourrait s'appliquer aux situations où des enfants intelligents et charmants sont sélectionnés par des adultes pour participer à un jury, sans avoir été au préalable suffisamment informés sur le thème du débat et sans avoir pu s'entretenir avec les autres enfants qu'ils sont censés représenter.

Le diagramme de l'échelle de participation est un élément de départ qui permet de réfléchir sur la participation des enfants aux divers projets. La métaphore de l'échelle est empruntée à un article consacré à la participation des adultes, à laquelle de nouvelles catégories ont été ajoutées.

4. DÉSIGNÉS MAIS INFORMÉS : à ce niveau, les enfants comprennent les objectifs du projet auxquels ils participent. Ils savent qui décide de leur participation et pourquoi. Ils jouent un rôle véritable (et non pas décoratif). Ils se portent volontaires pour participer au projet, après explication de leur rôle. Les enfants qui ont été pages à New York lors du sommet mondial des enfants sont un exemple de ce type de participation.

5. CONSULTÉS ET INFORMÉS : le projet est conçu et dirigé par des adultes, mais les enfants en comprennent le processus et leurs opinions sont prises au sérieux.

6. PROJET INITIÉ PAR DES ADULTES, DÉCISIONS PRISES EN CONCERTATION AVEC DES ENFANTS : comme le titre l'indique, le projet est initié par des adultes, mais les décisions sont prises en consultation avec les jeunes. Bien que la plupart des projets communautaires soient destinés à être partagés par tous, ils devraient cependant, tout en s'adressant à l'ensemble de la population, accorder une attention particulière aux jeunes, aux personnes âgées et à ceux qui sont susceptibles d'être exclus en raison de leurs besoins particuliers ou d'un handicap.

7. PROJET INITIÉ ET DIRIGÉ PAR DES ENFANTS : nous avons tous des dizaines d'exemples où les enfants conçoivent et exécutent des projets complexes lors de leurs jeux. Il est cependant plus difficile de trouver des exemples de projets communautaires initiés par des enfants. Il semble que les adultes ne savent pas donner suite aux initiatives prises par des jeunes.

8. PROJET INITIÉ PAR DES ENFANTS, DÉCISIONS PRISES EN ACCORD AVEC LES ADULTES : les projets de ce genre, qui se situent tout en haut de l'échelle, sont malheureusement trop rares. À mon avis, c'est parce que les adultes ne sont pas intéressés et ne comprennent pas les intérêts particuliers des jeunes. Nous avons besoin de personnes qui comprennent les indicateurs subtils d'énergie et de compassion des adolescents.

9. MOBILISATION SOCIALE : il n'est pas impossible que, pour certains grands projets de mobilisation, les enfants, bien qu'ils ne soient pas à l'origine du projet, en soient quand même bien informés, qu'ils se sentent réellement concernés par le problème et qu'ils aient même un point de vue critique sur la cause défendue. Certaines activités pourraient par conséquent se retrouver tout en haut de l'échelle de participation et être classées sous la rubrique « désignés mais informés ».

Article publié dans la revue *les enfants d'abord*, UNICEF, avril-Juin 1992.

Gestion des conflits :

Nous nous efforcerons de permettre au public de verbaliser en cas de problèmes. Aussi, la gestion des conflits par la médiation sera mobilisée, afin que les enfants prennent conscience des comportements acceptés (ou non), et de l'utilité du respect des règles de vie.

Des temps de formation seront menés en équipe pour parfaire cette méthode.

(Procédure détaillée dans les « objectifs opérationnels »)

Sanction :

La sanction doit être directement liée avec l'acte répréhensible. L'enfant sera amené à comprendre ses erreurs en « réparant » symboliquement (par le biais d'un travail) ou matériellement (si possible).

En cas de répétition de non respects au règlement, le directeur et l'organisateur se réservent le droit de recevoir certaines familles. Des sanctions plus lourdes peuvent être prises, allant du simple avertissement, à l'exclusion temporaire voire définitive.

Transmission aux familles :

Toutes informations importantes doivent remonter aux parents (bon comme mauvais comportement) - Un cahier de liaison est prévu à cet effet.

Dans tous les cas, vous passez par le directeur de l'ALAE, mieux vaut prévenir que guérir, aussi, il est important de vous couvrir, transmettant à votre responsable tout événement marquant (même mineur) concernant un enfant des groupes accueillis.

Responsabilités :

L'animateur peut être responsable des dommages qu'il a causés personnellement, y compris par négligence, imprudence et défaut de surveillance.

L'animateur peut être responsable des dommages causés par les personnes dont il a la garde.

Nous mettons régulièrement à jour le classeur des fiches de renseignements des enfants dont nous sommes responsables.

Nous prenons connaissance des particularités de certains : allergies, lunettes, PAI, droit à l'image, autorisations de rentrer seuls.

Protocole d'accueil individualisé :

Certains cas nécessitent la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé (PAI).

C'est un document établi par le médecin scolaire et validé par les différents acteurs éducatifs (enseignants, parents, directeurs)

Il précise la pathologie ou maladie de l'enfant ; ainsi que la marche à suivre (réflexes à avoir, procédure à suivre), souvent doublé d'une alternative médicamenteuse si les problèmes s'aggravent. Les cas les plus fréquents sont : l'asthme (prise de Ventoline, voire d'un cachet si grosse crise), les allergies alimentaires (piqûre « Aერიus » contre œdème de Quincke, et/ou cachet), épilepsie, reflux gastro-œsophagien. Certaines maladies rares ou orphelines peuvent aussi nécessiter la mise en place de ce protocole.

Le directeur de l'ALSH a un exemplaire, et fait part du contenu à son équipe.

L'équipe est tenue au secret professionnel.

Blessures légères, moyennes, voir accidents :

En d'accidents ou de blessures, adoptez un comportement adéquat, afin de rassurer l'enfant. Il s'agit de reconnaître la blessure (« Ouh la la, tu as mal... »), sans minimiser les symptômes.

Protéger, alerter, voir secourir, et informer votre directeur. Il prendra la décision. En cas de doute, appelez toujours le 15, et demandez à un médecin conseil son avis, il décidera de nous envoyer les secours (pompier, ambulance) et en prendra donc la responsabilité. Tout doit être noté dans un cahier, mêmes les blessures mineures.

Vigipirate :

Dans le cadre de ce plan, et après concertation de tous les acteurs éducatifs en début d'année scolaire, il a été décidé ce qui suit :

- Fermer systématiquement la porte à clés
- Les familles sonnent, nous nous déplaçons leur ouvrir

Le directeur de l'ALAE s'occupe et veille à l'exécution concrète de cette mission.

Ceci dit, nous restons présents et vigilants quant aux personnes qui se présentent à la porte. Nous devons connaître et identifier formellement les adultes qui récupèrent les enfants.

Dans le doute, il sera nécessaire de vérifier dans les fiches de renseignements des enfants, d'appeler la famille pour vérification, mais aussi de demander une pièce d'identité quand nous ne connaissons pas les adultes.

Dans tous les cas, passez par le directeur ALAE.

Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) :

Ce plan qui à l'origine était mis en place et testé en partenariat avec le corps enseignant est aujourd'hui obligatoire et doit se faire aussi indépendamment.

Il s'agit d'évaluer et d'organiser, à l'aide d'un travail de préparation théorique (réunion) et d'exercices pratiques (simulations) comment se comporter et réagir en cas de risques majeurs pouvant toucher la structure, le public (attentat, inondation, tremblement de terre...). La répartition et les actions des adultes s'établissent selon un cahier inhérent à ce plan. Les risques majeurs sont étudiés un à un et les actions varient en conséquent Un exercice évaluer par la sécurité de la ville de doit avoir lieu par an. En 2020 il devra être réactualisé et testé.

Droits à l'image :

Dans le cadre de nos projets et autres activités, nous pouvons être amenés à prendre des photos et vidéos des enfants :

- Etre attentif aux **non** autorisations (voir Fiches sanitaires) dans ce cas, éviter de prendre des clichés ou films.
- Utiliser l'appareil photos de la structure et non son personnel ou téléphone.

Dans tous les cas, il est formellement interdit de garder ou stocker des images d'enfants accueillis sur vos outils personnels.

Absences/retards :

Les parents retardataires sont systématiquement appelés dès 18h20. Un ou deux avertissements oraux sont formulés. Si le problème persiste, un courrier de l'entité organisatrice leur sera adressé.

En cas de retard, vous (animateurs) prévenez le directeur. En cas d'absence, vous prévenez le directeur et la coordination.

Ménage :

Géré par la ville de Perpignan



Léo Lagrange Méditerranée

Charly ESTEVE - Directeur

ALP Bas Vernet

0625647147

pontneuf.perpignan@leolagrange.org

